Image not found or type unknown

Assurances contractées par le defunt

Par **Rabb antoine**, le **05/01/2018** à **10:51**

bonjour
comment obtenir le double des contrats d assurances du défunt
les assureurs doivent ils sur simple demande d un héritier transmettre le double de ces assurances
cette information pouvant aider dans le calcul de la masse successorales ????

MERCI D AVANCE[smile3]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés